

## Conseil du CPAS du jeudi 24 mars 2022 à 19h30

Le Président du Conseil du CPAS vous invite à la réunion mensuelle qui aura lieu le jeudi 24 mars 2022 à 19h30 dans la salle du conseil de l'AC De Voor.

### Ordre du jour

#### **Séance publique**

##### **Questions générales/administratives**

#### **1. Questions des conseillers**

Les conseillers peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du bureau permanent.

#### **2. Wijkwerken : nouvel accord de coopération et adhésion de Tongres au partenariat avec Bilzen-Hoeselt-Riemst et Fourons**

En 2018, Wijkwerken, le nouvel instrument d'activation de l'emploi qui a remplacé le statut PWA existant, a été lancé. Une coopération a été lancée entre Bilzen Hoeselt, Riemst et Fourons.

En 2022, Tongres demande de devenir membre de cette coopération.

Il est demandé au Conseil d'approuver le nouvel accord de coopération qui entrera en vigueur le 1er avril 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.

#### **Séance à huis clos**

##### **Questions générales/administratives**

#### **3. Notification bureau permanent**

Le conseil prend note du bureau permanent du 22 février, 08 mars et 22 mars 2022.

Salutations amicales,

Hilde Broers

Président